

Neuvième Étape

« Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes, dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres. »

UN bon jugement, le souci de trouver le moment propice, du courage et de la prudence, telles sont les dispositions requises pour aborder la Neuvième Étape.

Après avoir dressé la liste des personnes que nous avons lésées, après avoir soigneusement réfléchi sur chaque cas, et après nous être efforcés d'adopter l'attitude la mieux indiquée pour notre démarche, nous constaterons que la réparation directe de nos torts répartit en plusieurs catégories les gens que nous voulons rencontrer. Il y aura ceux que nous devons approcher aussitôt que nous serons assez confiants pour maintenir notre abstinence. Il y en aura d'autres à qui nous ne pourrons faire qu'une réparation partielle pour éviter que certaines révélations leur fassent, à eux ou à d'autres, plus de mal que de bien. Et il y en aura pour qui il sera préférable d'attendre, et d'autres encore que nous ne pourrons jamais rencontrer personnellement à cause des circonstances.

La plupart font une certaine réparation directe dès leur arrivée chez les Alcooliques anonymes. Dès que

nous disons à nos proches que nous voulons vraiment mettre le programme en pratique, la démarche est déjà entreprise. Quand il s'agit de la famille, il est rarement nécessaire d'exercer de prudence ou d'attendre le moment opportun. Nous voulons leur crier la bonne nouvelle dès que nous entrons dans la maison. Au retour de notre première réunion, ou en terminant la lecture du livre *Les Alcooliques anonymes*, nous voulons généralement prendre quelques instants avec l'un des nôtres pour reconnaître tout le mal causé par nos abus d'alcool. Presque toujours, nous voulons faire un pas de plus et avouer certains autres défauts qui nous ont rendus difficiles à vivre. Ce moment-là sera tout à fait différent et en parfait contraste avec ces lendemains de cuite où nous blâmions tantôt nous-mêmes, tantôt nos proches (ou le monde entier) de tous nos maux. Lors de ce premier entretien, il est simplement nécessaire de faire un aveu général de nos défauts. Il ne serait peut-être pas sage de raviver le souvenir de certains épisodes pénibles. Notre bon jugement nous suggérera de ne pas aller trop vite. Nous sommes sans doute disposés à révéler nos pires inconduites, mais nous devons d'abord nous rappeler bien clairement qu'on ne peut acheter la paix de sa conscience aux dépens des autres.

Au bureau ou à l'usine, on procédera sensiblement de la même manière. Nous penserons tout de suite aux quelques personnes qui connaissent bien nos excès et qui en ont le plus souffert. Mais même avec elles, nous devons sans doute user d'un peu plus de discrétion qu'avec notre famille. Peut-être sera-t-il préférable de ne rien dire avant quelques semaines ou même plus. Tout d'abord, nous voudrions être raisonnablement

certains d'être sur la voie des AA. Alors nous serons prêts à rencontrer ces personnes pour leur expliquer ce que sont les AA et ce que nous essayons de faire. Ces précautions prises, nous pouvons sans crainte avouer nos méfaits et présenter nos excuses. Nous pouvons acquitter, ou promettre d'acquitter, toutes nos dettes ou autres obligations. Nous serons souvent étonnés de la réaction généreuse de la plupart des gens à une sincérité aussi spontanée. Même ceux qui nous jugeaient le plus sévèrement, et qui avaient le plus de raisons de le faire, feront bien souvent vers nous plus que la moitié du chemin dès notre première démarche.

Ce climat d'approbation et de louange peut nous exalter au point de nous faire perdre notre équilibre et de faire naître en nous un insatiable appétit pour ce genre de traitement, à moins que nous ne versions dans l'autre direction devant l'accueil froid et sceptique que nous aurons exceptionnellement servi quelques personnes. Nous serons alors portés à riposter, à insister sur nos arguments, ou bien nous serons enclins au découragement et au pessimisme. Mais si nous sommes bien préparés, ces réactions ne sauraient nous détourner de nos fermes intentions.

Au terme de cette première expérience dans la réparation de nos torts, nous pourrions nous sentir soulagés au point d'en conclure que notre travail est terminé. Nous aurons le goût de nous reposer sur nos lauriers. La tentation peut être forte d'esquiver les rencontres humiliantes et plus redoutables qui restent encore. Nous nous fabriquerons souvent des excuses plausibles pour écarter complètement cette perspective ou plus simplement, nous remettrons à plus tard, sous prétexte

que le bon moment n'est pas encore arrivé quand en fait, nous aurons déjà négligé plus d'une occasion favorable de réparer une faute très grave. Ne parlons pas de prudence quand nous pratiquons l'évasion.

Dès que nous acquérons un peu d'assurance dans notre nouveau mode de vie et que, par notre conduite et notre exemple, nous avons un peu convaincu notre entourage du changement positif qui s'opère en nous, le moment est généralement venu d'aborder en toute franchise les gens qui ont été plus gravement affectés, même ceux qui ne seraient que peu ou pas conscients du tort que nous leur avons fait. Nous ne ferons d'exception que si nos révélations peuvent être vraiment nuisibles. Ces conversations peuvent s'engager d'une façon toute spontanée et naturelle. Mais si l'occasion de leur parler ne se présente pas, un jour viendra où nous voudrions rassembler tout notre courage, nous rendre directement chez la personne concernée et mettre cartes sur table. Il est inutile de nous morfondre en regrets excessifs devant les gens que nous avons lésés : les réparations de ce genre doivent se faire sans détour et sans mesquinerie.

Une seule circonstance peut justifier notre désir de ne pas dévoiler entièrement le tort que nous avons causé. Elle se présentera occasionnellement lorsqu'une révélation complète nuirait à la personne à qui nous voulons justement présenter nos excuses, ou encore faire tort à d'autres personnes, ce qui est tout aussi important. Nous ne pouvons pas, par exemple, accabler notre conjoint par le récit détaillé d'aventures extra-conjugales dont il ne se doutait pas. S'il devient nécessaire d'en parler, tâchons, même dans ce cas, d'éviter toute retombée fâcheuse pour des tierces personnes, quelles qu'elles

soient. Ce n'est pas une façon d'alléger notre fardeau que d'alourdir inconsidérément la croix des autres.

Plus d'une fois, dans d'autres facettes de notre vie, nous marcherons ainsi sur la corde raide au nom de ce même principe. Supposons, par exemple, que nous ayons consommé en alcool l'équivalent d'un bon montant d'argent « emprunté » à notre entreprise ou obtenu en gonflant des notes de frais. Supposons qu'en ne disant rien, nous puissions garder le secret sur ce manège. Allons-nous sur-le-champ confesser ces malhonnêtetés à notre employeur en sachant pertinemment que nous serons congédiés et que les possibilités d'emploi seront nulles ? Allons-nous, par un souci rigide d'honnêteté dans la réparation de nos torts, nous moquer du sort de notre famille ? Ne faut-il pas en parler d'abord à ceux qui en subiront les dures conséquences ? Ne faut-il pas soumettre le problème à notre parrain ou à notre conseiller spirituel, et demander avec ferveur l'aide et l'inspiration de Dieu, quitte entre-temps à prendre la résolution de faire à n'importe quel prix notre devoir lorsque nous le connaissons clairement ? Bien sûr, il n'existe pas de solution magique à tous ces dilemmes, mais dans tous les cas, il faut quand même être entièrement disposés à réparer nos torts le plus tôt et le mieux possible selon les circonstances.

Par-dessus tout, nous devrions faire l'effort de nous assurer, au-delà de tout doute, que nous n'obéissons pas à la peur en retardant notre démarche. Être disposés à assumer toutes les conséquences de nos actes passés, et à prendre en même temps la responsabilité du bien-être des autres, tel est le véritable esprit de la Neuvième Étape.